



Communiqué de presse

Rabat, le 02.01.2012. La Fondation Mohammed VI des Champions Sportifs, récemment créée suite aux Hautes Orientations Royales, et dans le but d'honorer et rendre hommage aux champions sportifs Marocains, informe l'ensemble de la famille sportive Marocaine, que toute personne répondant aux critères d'éligibilité statutaires pourra de plein droit devenir membre de la Fondation.

Les Critères d'éligibilité sont les suivants :

- Recordman mondial dans l'une des disciplines sportives individuelles affiliées à une Fédération Royale Marocaine.
- Vainqueurs de médailles aux jeux olympiques et aux championnats du Monde.
- Champion du Monde professionnel.
- Les joueurs de Tennis ayant été classés parmi les 30 premiers au classement ATP.
- Joueurs des équipes Nationales qualifiées aux phases finales des coupes du Monde ou vainqueurs de la coupe d'Afrique des nations.
- Vainqueur du ballon d'or Africain en football.
- Vainqueur du Tour du Maroc en Cyclisme.
- Vainqueurs de médailles aux jeux paralympiques.
- Joueurs internationaux ayant pratiqué en tant que professionnel dans les années 50 et 60.

Dans ce sens, toute personne obéissant à l'un des critères ci-dessus, et désireuse de devenir membre actif de la Fondation, devra se présenter à son siège au :

24, Rue Dayet Belarbi – Résidence Yacout 2 – Immeuble A – Appartement 8 – Jnane Souissi – Rabat.

Afin de finaliser son adhésion, et devra être muni de 2 photos d'identité et d'une photocopie de sa C. I. N.